

*Date de dépôt : 31 mars 2014*

## Rapport

**de la Commission de contrôle de gestion chargée d'étudier le rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le bilan de législature 2010-2013 du Conseil d'Etat**

### Rapport de M. Jacques Béné

Mesdames et  
Messieurs les députés,

La Commission de contrôle de gestion s'est réunie le 16 décembre 2013 pour traiter de ce RD, sous la présidence de M. Jacques Béné. M. Raphaël Audria, secrétaire scientifique, a participé aux travaux. Le procès-verbal a été établi par M<sup>me</sup> Laura Platchkov.

Qu'ils soient remerciés de leur contribution aux travaux de la commission.

La commission décide de prendre acte du RD 1002 qu'elle estime ne plus être vraiment d'actualité et préfère attendre avec circonspection le nouveau programme de législature.

Il est mis aux voix la prise d'acte du RD 1002 :

**Pour :** 14 (2 MCG, 2 UDC, 4 PLR, 1 PDC, 1 Ve, 3 S, 1 EAG)

**Contre :** –

**Abstention :** –

**Il est pris acte du RD 1002.**

Tout comme l'unanimité de la commission, il vous est recommandé, Mesdames et Messieurs les députés, de prendre acte de ce rapport.

*Catégorie : extraits*